

## **Champion annonce la publication d'un rapport des prévisions pour son portefeuille d'actions Cartier Iron**

MONTRÉAL et TORONTO (Canada), le 17 octobre 2014: CHAMPION IRON LIMITED (ASX : CIA; TSX : CIA) annonce que le 17 octobre 2014, sa filiale à cent pour cent Champion Iron Mines Limited (« Champion ») a fait l'acquisition de 6 176 471 unités (« Unités ») de Cartier Iron Corporation (« Cartier Iron ») à 0,17 \$ par unité après la conversion d'une dette de 1 050 000 \$ de Cartier Iron envers Champion (la « Conversion de dette ») et qu'elle a également reçu 1 000 000 d'actions ordinaires de Cartier Iron conformément à la Convention d'option et de co-entreprise de Gagnon Holdings exécutée par Champion et Cartier Iron le 10 décembre 2012 (collectivement les « Transactions »). Toutes les actions ordinaires émises par Cartier Iron dans le cadre de ces Transactions sont assujetties à une période de détention de quatre (4) mois.

En vertu de la Conversion de dette, chaque Unité de Cartier Iron est composée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'une action ordinaire avec une garantie complète, chacun exerçable dans une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,22 \$ assujetti à expiration à la première des éventualités suivantes : i) 18 mois après la date de d'émission; ou ii) si le cours moyen de clôture des actions ordinaires de Cartier Iron sur la Bourse des valeurs canadiennes, ou toute autre bourse où les actions ordinaires de Cartier Iron sont inscrites ou affichées à des fins de négociation, est supérieur à 0,40 \$ par action ordinaire pour une période de 20 jours ouvrables consécutifs (suivant l'expiration de la période de retenue réglementaire initiale en vertu du Règlement national 45-102 – Revente des titres), la date correspondant à 10 jours civils (ou une période plus longue fournie par l'Émetteur) à partir de la date où un avis écrit a été remis par Cartier Iron aux détenteurs de bons de souscription par courrier ordinaire en déposant l'avis à la poste après que Cartier Iron ait émis un communiqué de presse en ce qui concerne un tel avancement de l'échéance.

### **Prévisions**

Champion a fait l'acquisition des actions ordinaires de Cartier Iron dans les Transactions à des fins d'investissement et s'est réservée le droit d'acquérir des titres supplémentaires de Cartier Iron. Selon son évaluation des affaires, des perspectives d'affaires et de la situation financière de Cartier Iron, du marché pour les titres de Cartier Iron, de l'économie générale et des conditions fiscales ainsi que d'autres facteurs, Champion pourrait faire l'acquisition d'autres titres de Cartier Iron et, tout en étant assujetti à certaines limites de transfert, pourrait vendre ses portefeuilles de titres de Cartier Iron. À la suite de ces Transactions, Champion détient 11 019 971 actions ordinaires de Cartier Iron, ce qui représente approximativement 37,42 % des actions ordinaires émises et en circulation de Cartier Iron. Il est possible d'obtenir plus de détails sur le rapport des prévisions déposé pour les Transactions concernées dans le profil de Cartier Iron au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Michael O'Keeffe  
Président exécutif

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Michael O'Keeffe, président exécutif, au +1 (514) 316-4858

Pour toute demande de la part des médias et des investisseurs, veuillez communiquer avec :

Bill Kemmery, Fortbridge +61 400 122 449 ou [bill.kemmery@fortbridge.com](mailto:bill.kemmery@fortbridge.com)

### **À PROPOS DE CHAMPION IRON LIMITED**

Champion, compagnie d'exploration et d'exploitation du fer, possède des bureaux à Montréal, à Toronto et en Australie et se consacre à l'exploitation de ses ressources importantes de fer dans la fosse du Labrador, située dans la province de Québec. Champion détient une participation de 100 % dans Fermont Iron Holdings, qui comprend également le projet phare de Consolidated Fire Lake North se situant dans le plus important bassin ferrifère en exploitation au Canada, tout près de mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité.

Le projet Consolidated Fire Lake North est situé à la frontière nord de la mine Fire Lake exploitée par Arcelor Mittal et 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs National Resources dans le Nord-Est du Québec. Le conseil de gestion et comité consultatif de Champion est composé de professionnels possédant l'expérience en exploitation et prospection minières nécessaire à la construction, à la mise en route et à l'exploitation de la future mine Consolidated Fire Lake North.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez visiter notre site Web à [www.championiron.com](http://www.championiron.com).

*Le présent communiqué de presse contient certaines informations qui peuvent constituer des « informations de nature prospective » selon les lois canadiennes applicables aux valeurs mobilières. Les informations de nature prospective incluent, mais ne sont pas limitées, à des déclarations sur les opérations dans les projets de l'Entreprise, incluant ses projets en coentreprise. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien que*

*considérées comme raisonnables, sont sujettes à des risques connus ou inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements prévus pourraient varier matériellement de ce qui avait été exprimé ou sous-entendu par ces énoncés prospectifs, incluant les risques identifiés dans les formulaires annuels d'information de Champion, les rapports de gestion et les autres dépôts réglementaires en matière de valeurs mobilières de Champion qui ont été soumis au moyen de SEDAR (y compris sous la rubrique « Facteurs de risque » à cet égard) et le risque que l'Arrangement ne soit pas conclu ou, si l'Arrangement est conclu, les incertitudes liées à la fusion entre Champion et Mamba ainsi que la capacité à exploiter les possibilités de croissance. Il n'existe aucune assurance que ces énoncés soient précis, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ce qui avait été prévu dans ces informations de nature prospective. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces informations prospectives. Toutes les informations de nature prospective de Champion contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur les renseignements accessibles au moment de la formulation de ces énoncés et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction de Champion et sur les informations disponibles pour la direction au moment de la formulation de ces énoncés. Champion n'est aucunement tenu d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, résultant de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf obligation légale.*

*Le présent communiqué a été élaboré par Champion Iron Limited et aucun organisme de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans le présent document.*

---

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122511>